

Couples mixtes

Quand un seul des parents parle le français

Vous êtes francophone et votre conjoint ou conjointe ne l'est pas?

Si oui, vous êtes en bonne compagnie!

- Environ 85 % des parents francophones de l'Ouest et du Nord canadien ont un conjoint ou une conjointe qui parle une autre langue.
- Si vous êtes un couple mixte, votre enfant a le potentiel de devenir parfaitement bilingue!

C'est un travail d'équipe...

...et votre plus grand défi sera d'aider votre enfant à apprendre le français.

Voici ce que vous pouvez faire :

- Vous devriez tous les deux parler à votre enfant dans votre langue maternelle respective.
 - Dans votre cas, parlez-lui toujours en français.
 - Soyez un modèle, vivez votre langue et votre culture!
- Commencez dès que possible.
- Si vous n'avez pas encore commencé, rappelez-vous qu'il n'est jamais trop tard.
- Assurez-vous que votre enfant s'amuse en français !

Choisissez des services francophones pour votre enfant, par exemple :

- une garderie ou une prématernelle;
- un centre de la petite enfance;
- un camp d'été en français;
- sans oublier l'école francophone.

Aider votre enfant à développer son potentiel bilingue, c'est lui offrir un cadeau pour la vie!



Pour plus d'information ou pour obtenir des copies de ce feuillet (ou d'autres feuillets de la série), communiquer avec l'Association des parents fransaskois | www.parentsfriansaskois.ca
1-855-653-7444 | Télécopieur : 306-653-7001 | Courriel : apf.info@sasktel.net